

Communiqué de presse

Évry, le 5 novembre 2009

Le Conseil général de l'Essonne soutient le service public de radiothérapie

La fermeture du service de radiothérapie du Centre Hospitalier Sud Francilien au 31 décembre prochain a été annoncée aux personnels par la Direction de l'établissement.

Seul service de radiothérapie relevant du secteur public en Essonne, cette décision du Ministère de la Santé est un nouveau coup dur pour la prise en charge des patients et le service public hospitalier. **À nouveau, le Gouvernement, au travers d'une approche strictement quantitative de la santé publique, met en danger notre système de santé en diminuant l'offre de soins et en favorisant l'émergence d'une prise en charge des patients par le secteur privé lucratif.**

Le Conseil général de l'Essonne, acteur dynamique de la politique de prévention santé et particulièrement du dépistage des cancers du sein et colorectal, ne peut cautionner une telle décision qui délaisse l'intérêt général et organise une médecine de riches pour les riches, excluant les populations déjà les plus fragilisées.

C'est pourquoi, le Conseil général de l'Essonne apporte son soutien au service de radiothérapie. Michel Berson, Président du Conseil général et membre du Conseil d'administration du CHSF, a d'ailleurs écrit à Roselyne Bachelot, Ministre de la Santé et des Sports, afin de lui demander de reconsidérer cette décision dans l'intérêt du service public, et donc des Essonniennes et des Essonniens.

Contact : Mélanie DUCLOS
Téléphone : 01 60 91 91 20
Portable : 06 83 98 26 65
Télécopie : 01 60 91 91 24
E-mail : mduclos@cg91.fr

